

## **Dossier carte INTERNE 2011-2012**

*La ré-inscription n'est pas automatique, vous trouverez ci joint le dossier à compléter. Ce dossier sera à expédier par retour de courrier **aux Cars des Abers BP 50- 29870 LANNILIS** avant le 9 juillet 2011 dernier délai. Aucune inscription ne sera prise au delà de cette date.*

### **Pièces à joindre obligatoirement au dossier :**

- ☞ Fiche d'inscription remplie et signée.
- ☞ 1 photo d'identité
- ☞ Règlement : 90 EUROS pour l'année scolaire . Merci de joindre le chèque au dossier. Chèque encaissé en septembre 2011.

## ELEVE INTERNE

### DEMANDE D'INSCRIPTION

**À retourner chez le transporteur avant le 10 juillet 2011**

Elève		A REMPLIR PAR LA FAMILLE	
NOM : .....			
Prénoms : .....		Né(e) le : ...../...../.....	
Tél. Mobile/Sms : .....		Adresse courriel : .....@.....	

Représentant légal de l'élève		A REMPLIR PAR LA FAMILLE	
NOM, Prénoms : .....			
Adresse : .....			
Code postal : ..... Commune : .....			
Tél. Fixe : .....		Tél. Mobile/Sms : .....	
Adresse courriel : .....		@.....	

Pour l'année scolaire 2011 / 2012 vous serez scolarisé(e)		A cocher par L'Etablissement		Certifié exact Le Chef d'Etablissement	
ETABLISSEMENT FREQUENTE (Dénomination - Ville)	CLASSE SUIVIE section-options	Hébergement dans l'Etablissement	<input type="checkbox"/>	Çachet	
		internat complet	<input type="checkbox"/>		

**Si vous êtes en correspondance sur un autre mode de transport collectif  
indiquez votre parcours complémentaire**

Parcours de la correspondance:	Moyen de Transport :
origine :	Ligne régulière réseau Penn ar Bed <input type="checkbox"/>
destination :	Autre car <input type="checkbox"/>
	préciser l'organisme où vous être inscrit :
	SNCF <input type="checkbox"/>

vous devez remplir un 2<sup>e</sup> dossier

A REMPLIR PAR LA FAMILLE	A REMPLIR PAR LE TRANSPORTEUR
Date 1er jour de transport : ...../...../.....	Transporteur : <span style="float: right;">Çachet</span>
Point de montée souhaité : .....	Libellé de la ligne :
	Numéro de la ligne :
	Point de montée :
<b>IMPORTANT</b> Le point de montée doit être conforme aux documents contractuels	Date 1er jour de transport :

# NOTE D'INFORMATION

## SUR LES CONDITIONS D'OCTROI

### DE L'ABONNEMENT AUX ELEVES INTERNES

Cet abonnement est une carte nominative valable pendant une année scolaire à raison d'un aller / retour par semaine et sur une ligne du réseau départemental routier Penn ar Bed.

#### CONDITIONS D'OCTROI

- Représentant légal de l'élève domicilié dans le Finistère,
- Etre interne dans l'enseignement secondaire public ou privé sous contrat avec l'Education Nationale (collège, lycée). Interne signifie être hébergé au sein même de l'établissement, sauf si l'élève n'est pas accepté à l'internat.
- Etre domicilié à au moins 11 kilomètres de l'Etablissement fréquenté.
- S'inscrire auprès d'un transporteur et emprunter une ligne régulière du réseau routier départemental de transport collectif Penn-ar-Bed.

#### CAS PARTICULIER DES CORRESPONDANCES

En plus de la ligne régulière Penn ar Bed pour laquelle vous vous inscrivez, vous devez parcourir un trajet complémentaire, 2 cas se présentent :

Cas 1 : Vous êtes en correspondance sur une autre ligne du réseau routier départemental Penn ar Bed, l'abonnement vous donne droit à une correspondance gratuite, vous n'avez pas à payer un second abonnement, mais vous devez également effectuer les démarches d'inscription auprès du second transporteur. En cas de correspondance avec la ligne Quimper/Brest, le prix de l'abonnement est celui en vigueur pour cette ligne.

Cas 2 : Vous êtes en correspondance sur un autre mode de transport collectif, hors réseau urbain, (ex : S.N.C.F.), vous pouvez bénéficier d'une indemnité de transport qui vous sera versée directement par le Conseil Général du Finistère, sous réserve :

- que le parcours restant soit au moins de 11 kilomètres,
- que vous soyez scolarisé dans l'Etablissement public ou privé, le plus proche de votre domicile dispensant la ou les option(s) choisie(s).

Dans ce 2<sup>ème</sup> cas vous devez donc retirer votre dossier

#### « INDEMNITE DE TRANSPORT AUX ELEVES INTERNES EMPRUNTANT UN TRANSPORT COLLECTIF »,

Après de l'établissement scolaire fréquenté à compter du mois de novembre.

doit être retourné durant le mois de janvier à l'Etablissement qui se charge de l'expédier au Conseil Général. Sous réserve d'acceptation, cette aide vous sera versée en fin d'année scolaire.

#### Exemple :

- J'habite Douarnenez et je suis interne à Quimperlé (en section sport, tennis)

1. Je prends la ligne régulière Douarnenez / Quimper,  
Je bénéficie de l'abonnement interne à 90 € l'année.

} je m'inscris  
chez le transporteur.

2. Je prends le train à partir de Quimper jusqu'à Quimperlé, distance 49 kms,  
Je peux bénéficier d'une aide complémentaire de 68 € pour ce trajet.  
(cette aide est majorée de 50 % pour les familles non imposables sur le revenu)

} je retire un dossier  
auprès de mon  
Etablissement scolaire